



## Charte

### Développement Durable

- 1- A Mi-Bois met l'Homme et son environnement au centre de son projet d'entreprise.
- 2- A Mi-Bois fait de la sécurité et la santé de ses clients et de ses collaborateurs une priorité absolue.
- 3- A Mi-Bois vise des prestations de qualité, adaptées à chaque client.
- 4- A Mi-Bois recherche l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs en favorisant le dialogue, l'implication et le développement des compétences.
- 5- A Mi-Bois favorise l'utilisation de matériaux ou procédés écologiques.
- 6- A Mi-Bois optimise sa consommation de ressources en matériaux et en énergie.
- 7- A Mi-Bois s'efforce de limiter l'impact de son atelier en matière de déchets, et de nuisances.
- 8- A Mi-Bois s'efforce de limiter l'impact de ses chantiers en matière de déchets, et de nuisances.
- 9- A Mi-Bois se veut une entreprise citoyenne et solidaire.
- 10- A Mi-Bois désire être une entreprise de proximité, créatrice de lien social.

SARL A MI-BOIS  
18, rue Saint-Just  
93100 Montreuil  
tél. : 01 48 51 36 84  
fax : 01 48 51 50 17  
contact@amibois.fr  
[www.amibois.fr](http://www.amibois.fr)



Lauréat des  
Éco-Trophées 2008.

